



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements privés à but non lucratif

Question écrite n° 24718

Texte de la question

M. Renaud Muselier appelle l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur la situation des établissements privés à but non lucratif, sanitaires, sociaux et médico-sociaux. Ces derniers sont souvent seuls présents dans certains territoires et permettent ainsi un meilleur accès aux soins pour tous. Les orientations budgétaires 2008 font peser des risques sérieux sur l'emploi de nombreux salariés de ces établissements, mais aussi sur la qualité de la prise en charge des usagers. Par conséquent, il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement pour leur venir en aide.

Données clés

Auteur : [M. Renaud Muselier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24718

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juin 2008, page 4846

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)